

Activités périscolaires : une seule démarche pour inscrire vos enfants !

Afin de faciliter le quotidien des familles, Chanteloup-les-Vignes met en place un dossier unique d'inscription pour les activités périscolaires (APPS et TRAM) et extrascolaires (accueils de loisirs).



Afin de faciliter le quotidien des familles, Chanteloup-les-Vignes met en place un dossier unique d'inscription pour les activités périscolaires (APPS et TRAM) et extrascolaires (accueils de loisirs) .

Centralisant les informations de vos enfants, ce document vise à simplifier le suivi administratif de leur parcours. Il vous permet également de gagner du temps et de l'énergie : vous n'avez plus à communiquer à plusieurs reprises les données relatives à votre situation familiale ; quant aux pièces justificatives, elles vous sont demandées une seule et unique fois !

À noter : les réservations doivent se faire 15 jours à l'avance pour le début des activités en période scolaire et quatre semaines avant pour les vacances scolaires.

Prenez rendez-vous au Guichet unique pour finaliser l'inscription. **Attention, le dossier est à remettre, dûment rempli et accompagné des pièces justificatives demandées.** Seuls les dossiers complets seront enregistrés.

Infos pratiques

Permanences d'inscription

Lundi et jeudi : 14h-17h45

Mardi : 13h30-17h45

Mercredi : 14h-19h

Vendredi : 9h15-11h45

Contact

Guichet Unique

2 Rue Paul Gauguin

01 73 16 72 97

inscriptionenfance@chanteloup-les-vignes.fr

Horaires : 9h-12h / 13h30-18h

Documents

[Règlement intérieur des services Péri et Extrascolaires 2024-2025](#)

[Dossier d'inscription unique 2024-2025](#)

Liens utiles

[Calendrier d'inscriptions](#)

[Accueil Pré et Post Scolaires \(APPS\)](#)

[Documents à télécharger](#)